

BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

N° 164

Rappel : Prochaine assemblée communale extraordinaire du 29 juin 2023

Le Conseil communal vous rappelle que la prochaine assemblée communale extraordinaire se déroulera le jeudi 29 juin 2023 à 20h00 à l'Epicentre. L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 1er février 2023
- 2. Prendre connaissance et approuver la composition de la commission bourgeoise pour la législature 2023-2027
- 3. Discuter et voter les statuts du nouveau cercle scolaire primaire du Haut-Plateau (Ederswiler, Mettembert, Movelier, Pleigne, Soyhières).
- 4. Discuter et voter le règlement scolaire local du cercle scolaire primaire du Haut-Plateau (Ederswiler, Mettembert, Movelier, Pleigne, Soyhières).
- 5. Discuter de la demande d'interdiction de pose et d'installation d'antennes de types 5G sur toutes les parcelles propriété de la Commune de Pleigne.
- 6 Divers

Les statuts et règlements mentionnés aux points 3 et 4 de l'ordre du jour sont déposés publiquement au Secrétariat communal 20 jours avant et 20 jours après l'Assemblée communale où ils peuvent être consultés. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées et par écrit au Secrétariat communal.

Mister Tri

La déchèterie Mister Tri sera fermée le mercredi 5 juillet 2023. Elle sera ouverte selon les horaires normaux les samedis de juillet et août ainsi que le mercredi 2 août 2023.

Inauguration de la Boîte à Livres - Vendredi 30 juin 2023

La Commission Culture et Embellissement invite tous les habitants de Pleigne, petits et grands, à l'inauguration de la Boîte à Livres, le

Vendredi 30 juin à 18h30 à l'arrêt de bus « Dvain L'heu »

Cette inauguration sera animée par des contes, de la musique et le verre de l'amitié sera offert.

Chaque personne ou famille peut apporter un livre pour approvisionner la nouvelles Boîte à Livres.

Horaire estival du bureau communal

Le bureau communal sera ouvert uniquement le jeudi de 14h00 à 17h00 du 15 juillet au 13 août y compris.

En cas d'urgence durant cette période, vous pouvez prendre contact avec le maire, Stéphane Brosy, au 079 209 27 19, ou le vice-maire, Nicolas Pape, au 079 317 40 81. L'administration sera complètement fermée du 31 août au 17 septembre 2023 inclus.

Ayants-droits bourgeois

Les ayants-droits bourgeois peuvent encore retirer leur part 2021 à l'Administration communale.





Journée de bénévolat

Le Conseil communal tient à remercier chaleureusement les bénévoles présents lors de la journée du 13 mai 2023.

Prix d'encouragement culturel intercommunal du Haut-Plateau

La Commission des Maires du Haut-Plateau met en jeu un prix annuel sur le plan culturel. Est concerné : tout ce qui touche à la culture ayant trait aux communes du Haut-Plateau. Le règlement du prix ainsi que le formulaire d'inscription peuvent être obtenu auprès des différents secrétariats communaux. Le délai de candidature échoit au 31 décembre 2023.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à M. Stéphane Brosy, Président de la Commission des Maires du Haut-Plateau, Maire de Pleigne, Bureau communal, Rue de la Forge 2, 2807 Pleigne ou stephane.brosy@pleigne.ch.

Assemblée communale des comptes 2022

Le Conseil communal vous informe que l'assemblée communale ordinaire pour les comptes communaux 2022 aura lieu le 24 août 2023 à 20h00 à l'Epicentre.

L'ordre du jour sera communiqué en temps voulu.

Dates à retenir

29.06.2023	Assemblée communale extraordinaire
30.06.2023	Inauguration de la Boîte à Livres
24.08.2023	Assemblée communale ordinaire
22.10.2023	Elections fédérales



Le Conseil communal vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal dans sa séance du 19 juin 2023.

LE CONSEIL COMMUNAL